

Rivière, seigneur de la prévôté féodée de Brantonnet en Escoublac (famille disparue au cours du XV^e siècle)

Le 18 mai 1420, Jean Rivière figure dans la montre de Jean de Rieux des troupes destinées à la libération du duc Jean V prisonnier des Penthièvre (MORICE, *op. cit.*, t. II, col. 1008). Le 3 août 1421, il présente un minu à la dame de Matignon (en fait au duc par droit de rachat, celle-ci étant décédée), en possession de la seigneurie d'Escoublac, en tant que fils et héritier de Guillemette de Brantonnet, à la suite du décès de cette dernière, intervenu le 19 août 1419 (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1455). Entre le 6 mai 1424 et le 7 mai 1425, des aveux personnels sont rendus à Jean Rivière du fait de la « prevosté » de Brantonnet (*ibid.*, E 1227/3). Vers 1426, lors de la réformation de la noblesse de la paroisse de Guérande vers 1427 est enregistré Jean Rivière, rapporté au faubourg Bizienne (LAIGUE, Arch. dép. Morbihan, 9 J 6, Guérande et site « Archives remarquables »).

Le 14 septembre 1444, Jean Rivière, fils de Guillo Rivière est mentionné en possession de Brantonnet (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1450).

Le 14 avril 1464, Jean Rivière de Brantonnet est tuteur de l'héritière de Guillaume Boudi (*ibid.*, B 3, f^o 46 v^o-47).

Brantonnet passe ensuite aux La Bouexière. Ce passage est avéré dans la première moitié du XVI^e siècle.

Alain GALLICE